



Rapport d'activités

Communauté de communes
des Monts du Lyonnais

2024

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes

Édito



Régis Chambe

**Président de la Communauté de communes
des Monts du Lyonnais**

À travers ce rapport d'activité 2024, vous pourrez prendre connaissance des principaux projets réalisés par les services de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais dans ses nombreux domaines d'intervention. Ce travail est mené en lien étroit avec les élus communautaires et se veut au service d'un territoire et de ses habitants.

Ce rapport, au-delà de son obligation réglementaire, est d'abord un document de partage avec les élus, les acteurs et partenaires.

En 2024, dans la continuité des années précédentes, la CCMDL s'est attachée à poursuivre la mise en œuvre de son plan de mandat autour des 4 piliers socles :

- Préserver la vitalité et le caractère rural des Monts du Lyonnais
- Conforter la qualité de vie sur l'ensemble des communes
- Développer la dynamique économique et l'emploi
- Répondre aux défis de la transition écologique

Ainsi en 2024, le Conseil communautaire a pris la décision de s'engager dans la révision de son SCoT pour répondre aux enjeux de maintien de l'équilibre entre agriculture, activités économiques, habitat avec pour objectif d'approuver le Plan d'aménagement stratégique avant le changement de mandat en mars 2026.

Dans le même objectif de développer une agriculture dynamique, nourricière, le Plan Alimentaire Territorial lancé en 2022 est entré dans sa phase d'actions avec l'accompagnement de plusieurs projets destinés à faciliter les circuits-courts.

En 2024, les services de la Communauté de communes ont accompagné la commune de Sainte-Foy-l'Argentière s'appuyant sur le dispositif Petites Villes de Demain dans son ambitieux programme de rénovation de son centre-bourg mais également dans la réalisation d'importants travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement. Cet accompagnement qui a pris différentes formes, montre aussi la volonté de la CCMDL d'être solidaire des communes dans leurs projets de conforter la qualité de vie de leurs habitants.

Au niveau de la dynamique économique, si les installations d'entreprises sur les Zones d'Activité ont connu un certain ralentissement du fait du contexte économique et financier, différentes actions et événements ont été mis en place pour favoriser les partenariats, l'emploi local et faire vivre le réseau des entreprises locales et répondre à leur besoin. L'élaboration du projet économique du territoire est en cours.

En matière de mobilité, les enjeux sont forts également sur un territoire rural comme le nôtre. Aussi la CCMDL s'attache avec ses partenaires dont le plus important SYTRAL mobilités, à offrir à chacun une solution de déplacement adaptée à ses envies et à ses besoins. 2024 a vu l'approbation du schéma directeur cyclable, fruit d'un travail de plusieurs mois mais également la mise en œuvre d'actions d'accompagnement individuel et collectif pour des usagers en difficulté.

Les enjeux de transition écologique revêtent différentes formes et c'est un axe politique fort qui se concrétise à travers plusieurs compétences. Ainsi en 2024 d'importants changements sont intervenus dans l'organisation de la collecte des déchets avec la fin progressive du ramassage en porte à porte, nécessitant beaucoup d'adaptation de la part du service concerné. Le déploiement de composteurs collectifs dans les villages pour apporter une solution de traitement des bio déchets et les détourner des sacs noirs a aussi été une action forte.

Pour terminer, je tiens à vous remercier tous et toutes acteurs engagés pour nos Monts du Lyonnais qui contribuez au dynamisme de notre communauté : élus, agents, partenaires.

Sommaire

Portrait de territoire	p.4
Les élus	p.6
Organigramme des services.....	p.7

Direction générale des services

Administration générale.....	p.10
Affaires juridiques.....	p.11
Politiques contractuelles	p.12
Communication.....	p.13

Pôle développement économique et culture

Service économie	p.16
Agriculture et forêt	p.18
Zone de loisirs de Hurongues	p.19
Tourisme.....	p.20
Culture et réseau des bibliothèques.....	p.21
École de musique.....	p.22

Pôle ressources

Commande publique	p.26
Ressources humaines	p.27
Finances	p.28
Système d'information.....	p.30

Pôle service à la population

Petite enfance / Enfance / Jeunesse.....	p.34
Solidarité active	p.35
Service numérique.....	p.35
France services.....	p.36

Pôle urbanisme et transition écologique

Mobilité	p.40
Transition écologique.....	p.41
Habitat.....	p.42
Urbanisme / ADS / SCoT	p.43

Pôle voirie, bâtiments

Voirie	p.46
Bâtiment / Patrimoine	p.47

Pôle environnement, eau

Gestion des déchets.....	p.50
Assainissement	p.51

Portrait de territoire

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) est issue de la fusion des Communautés de communes de Chamousset en Lyonnais et des Hauts du Lyonnais au 1er janvier 2017.

Elle a repris les compétences de 3 syndicats qui ont été dissous : SIMOLY, Syndicat mixte de Hurlongues, Syndicat mixte du SCoT des Monts du Lyonnais.

Au 1^{er} janvier 2018, 8 nouvelles communes ont rejoint la CCMDL : Sainte-Catherine (jusqu'alors rattachée à la Communauté de communes du Pays Mornantais) et 7 communes de la Loire de l'ancienne Communauté de communes Forez en Lyonnais.

À proximité de Lyon et Saint-Étienne, le territoire se caractérise par sa vitalité, sa qualité de vie et son fort caractère rural.

Son développement se veut équilibré entre

- ✓ Maintien d'une agriculture dynamique à accompagner dans ses mutations
- ✓ Développement raisonné des Zones d'Activités économiques pourvoyeuses d'emplois locaux de proximité
- ✓ Politique de l'habitat garante de qualité et adapté au parcours de vie
- ✓ Soutien des services à la population pour tous les âges

La CCMDL est engagée dans la transition écologique avec l'engagement

- ✓ De devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050
- ✓ De préserver les ressources et leur qualité
- ✓ De réduire et valoriser les déchets



La gouvernance

Chaque commune composant la CCMDL est représentée dans les différentes instances de gouvernance :

- le Conseil communautaire avec 44 membres, organe délibérant
- le bureau avec 13 vice-président(es) et le président (Régis Chambe, maire de Saint-Martin-en-Haut, depuis 2017), organe exécutif
- la conférence des maires, les 14 commissions thématiques dans lesquelles les communes sont représentées par un délégué pour la plupart d'entre elles
- les différents comités de pilotage ou groupes de travail


+ de 35 000
habitants


399 km²
88 habitants/km²


32
communes
25 Rhône + 7 Loire


170
agents
répartis en 6 pôles


71 %
de surface agricole



Bureau Communautaire



Les élus



Régis Chambe
Président



Pierre Varliette
1^{er} vice-président
aux bâtiments et au patrimoine



Norbert Dupeyron
2^e vice-président
Délégué à la rivière et l'assainissement



Jérôme Banino
3^e vice-président
Délégué à l'urbanisme, l'habitat et au transport



Marie-Luce Arnoux
4^e vice-présidente
Déléguée aux solidarités actives



Jean-Louis Casse
5^e vice-président
Délégué à l'économie



Michel Bonnier
6^e vice-président
Délégué aux finances



Karine Berger
7^e vice-présidente
Déléguée à l'enfance et la jeunesse



Patrice Carteron
8^e vice-président
Délégué à la voirie



Philippe Bonnier
9^e vice-président
Délégué à l'agriculture et à la forêt



Gilles Chaverot
10^e vice-président
Délégué aux ressources humaines



Fabrice Bouchut
11^e vice-président
Délégué à la gestion des déchets



Michel Gouget
12^e vice-président
Délégué au tourisme et à la culture



Philippe Garnier
13^e vice-président
Délégué à la transition écologique et énergétique

44 Conseillers communautaires

Aveize

Michel Bonnier

Brullioles

Alain Françon

Brussieu

Catherine Lotte
Michel Venet

Chambost-Longessaigne

Marie-Luce Arnoux

Châtelus

Alain Viricel

Chevrières

Norbert Dupeyron

Coise

Philippe Bonnier

Duerne

Benoît Vernaison

Grammond

Patrice Carteron

Grézieu-le-Marché

Didier Blanchard

Haute-Rivoire

Gilles Chaverot
Christelle Seve

La Chapelle-sur-Coise

Christiane Bouteille

Larajasse

Fabrice Bouchut
Claude Goy

Les Halles

Isabelle Goubier

Longessaigne

Michel Rampon

Maringes

Blandine Thevenon Nicoli

Meys

Philippe Garnier

Montromant

Marie-Charles Jeanne

Montrottier

Michel Gouget
Laura Journet

Pomeys

Jean-Marc Goutagny

Saint-Clément les-Places

Patricia Blein

Saint-Denis-sur-Coise

Jean-Louis Casse

Saint-Genis-l'Argentièr

Chantal Yvrel

Saint-Laurent de-Chamousset

Pierre Varliette
Yvette Bretonnier

Saint-Martin-en-Haut

Régis Chambe
Monique Chardon
Jean-Luc Guyot
Nathalie Fayet

Saint-Symphorien sur-Coise

Jérôme Banino
Agnès Grange
Dominique Mézard-Mostfa
Éric Michelot

Sainte-Catherine

Pierre Dussurgey

Sainte-Foy-l'Argentièr

Karine Berger
Olivier Viallon

Souzy

Guy Saulnier

Villechenève

Nicolas Favrichon

Viricelles

Raphaël Moreton

Virigneux

Jean-Christophe Farjon

Organigramme

Direction Générale des services

Geneviève Goutagny
Directrice Générale des Services

Administration générale
Isabel Moreno
Karine Moulin

Communication
Geneviève Goutagny

Affaires juridiques
Élodie Boinon Thiollier
Responsable

Fonds Européens et politiques contractuelles
Yacine Mabaouj
Responsable

Pôle ressources

Claudie Murigneux
Directrice de pôle

Ressources humaines
Sandra Dubœuf
Directrice

Finances et budget
Françoise Truchet
Directrice

Commande publique
Claudie Murigneux
Responsable

Système d'information et SIG
Amine Mellah
Responsable

Pôle voirie et bâtiments

Stéphane Reynaud
Directeur de pôle

Voie, entretien des Z.A.
Stéphane Reynaud
Directeur

Bâtiments
Claire Bouchut
Responsable

Pôle environnement et eau

Axel Martiche
Directeur de pôle

Gestion des déchets
Axel Martiche
Directeur

Assainissement, eau, gestion des rivières, hydraulique
Aurélie Chavaren
Responsable

Pôle urbanisme et transition écologique

Hélène Gautron
Directrice de pôle

Urbanisme ADS-SCOT
Hélène Gautron
Directrice

Mobilité
Marie-Pierre Guicherd
Responsable

Transition énergétique parc éco habitat
Thomas Robert
Directeur

Habitat, logement
Myriam Guinand
Responsable

Pôle aménagement, développement économique, culture et tourisme

Laurence Grangy
Directrice de pôle

Économie, agriculture et tourisme
Laurence Grangy
Directrice

Zone de loisirs Hurongues
Rudy Mougey
Directeur

Culture
Laurence Grangy
Directrice

École de musique
Vincent Bourgain
Directeur

Pôle service à la population

Laure Dalmais
Directrice de pôle

Petite enfance, Enfance, Jeunesse
Méryl Chapuis
Responsable

Accueil de loisirs
Damien Morlière
Directeur

Crèche de Chevrières
Florie Sias
Directrice

France services
Laurence Perret
Responsable

Accès au numérique
Julien Mouton

Solidarités actives
Laure Dalmais
Directrice



Direction générale des services

Sous la direction de **Geneviève Goutagny**

Administration générale

Affaires juridiques

Politiques contractuelles

Communication

Administration générale

Organisation de la cérémonie des vœux

En 2024, la cérémonie a eu lieu le 19 janvier à Grézieu-le-Marché. Les agents communautaires et tous les élus du territoire étaient conviés, ainsi que tous les partenaires : partenaires institutionnels, du monde économique, du domaine social, de l'enseignement, de l'environnement, de l'urbanisme...

Journée du personnel – 26 septembre 2024

Cette journée souhaitée, élaborée et animée par les agents délégués au Comité Social Territorial, s'est déroulée en 2 temps :

- Le matin présentation de chacun des services sous différentes formes toujours avec beaucoup de créativité, souvent avec beaucoup d'humour, du domaine d'activités
- L'après-midi accompagnement à la réflexion « être agent à la CCMDL nos fiertés, nos difficultés » avec une troupe de théâtre « Les Gamins d'passage » sous une forme très interactive et ludique

Pour la majorité des agents, ce fut un temps fort de cohésion et de connaissance réciproque.



27

réunions organisées

11 réunions de bureau,
11 réunions de Conseil,
5 conférences des maires



525

actes rédigés (hors RH)

255 délibérations,
20 décisions du bureau,
75 décisions du Président,
175 arrêtés



2375

courriers arrivés

Sous la présidence de
Régis Chambe
et sous la direction de
Geneviève Goutagny

Nombre d'agents :
Deux agents

📍 Château de Pluvy
Pomeys

Affaires juridiques

Janvier 2024 : Contrôle des branchements Assainissement obligatoire dans le cadre des ventes immobilières

L'article L2224-8 du CGCT impose à compter du 1^{er} janvier 2024, le contrôle de conformité des branchements pour chaque transaction immobilière de bien ou lors de la mise en copropriété du bien. Un travail a donc été réalisé avec SUEZ pour permettre la réalisation de ces contrôles et le règlement de service d'assainissement a été modifié en ce sens. Les contrôles doivent être présentés lors de chaque acte authentique notarial par les propriétaires.

Mars 2024 : Approbation du premier rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Il est rappelé que l'article L2311-1-2 du CGCT prévoit que dans les communes et les EPCI de plus de 20 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le Président présente un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Aussi, le 1^{er} rapport en la matière a été adopté en mars 2024 et présente la politique menée au sein de l'administration communautaire, des instances communautaires et les actions permettant la promotion de l'égalité femmes/hommes sur le territoire.

Mai 2024 : Adoption du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes

Suite au contrôle réalisé par la CRC sur les comptes et la gestion de la collectivité, elle a adressé à la CCMDL sept recommandations de performance et de régularité et un certain nombre « d'invitations » notamment décompter les congés et les absences en jours, adopter une programmation pluriannuelle des investissements...

Conformément au code des juridictions financières, le rapport a été présenté au Conseil communautaire et a donné lieu à débat au mois de mai 2024. Depuis, les services de la CCMDL mettent tout en œuvre pour la mise en place des différentes recommandations.

Mai 2024 : Recomposition de l'association de soutien du Centre Médical de l'Argentièrre

Après plusieurs années d'attente, le projet stratégique de réhabilitation du Centre Médical de l'Argentièrre a été validé. Aussi, pour permettre le suivi des travaux et du projet, il a été proposé une mise à jour en mai 2024 des statuts et de la composition de l'association de soutien du Centre Médical de l'Argentièrre. La CCMDL, propriétaire du tènement, pourra donc s'assurer qu'un véritable projet de santé structurant sera mis en place dans ce centre.

Sous la présidence de
Régis Chambe
et sous la direction de
Geneviève Goutagny

Nombre d'agents :
Une juriste

 Château de Pluvy Pomeys



59

conventions approuvées
en 2024



11

déclarations d'assurance
effectuées



8

cessions par actes notariés



82

avis juridiques
notes juridiques
aux services

Politiques contractuelles

Programme LEADER

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais poursuit le portage et la mise en œuvre du programme européen LEADER à l'échelle du département. Le dispositif permet de mobiliser des fonds européens au service des projets ruraux du Rhône. L'année 2024 a été l'occasion de lancer les premiers appels à projets européens. Pour les Monts du Lyonnais, ce sont :

- 15 dossiers accompagnés dont ¼ relèvent du secteur privé.
- 170 000 € de fonds européens alloués pour des projets sur les Monts du Lyonnais. On retrouve à titre d'exemple : une plateforme logistique réfrigérée sur Saint-Martin-en-Haut portée par Alter Conso, Accompagnement du devenir de la filière laitière Altermonts ou la création d'équipements touristiques à Longessaigne...

Le dispositif PCAP

La commission a approuvé des modifications du dispositif afin de cibler davantage les aides sur les petites entreprises pour lesquels les subventions sont indispensables. L'année 2024 a été l'occasion d'accompagner 25 entreprises pour mobiliser des aides de la Région et de la CCMDL. Ainsi, ce sont 19 entreprises qui ont été aidées pour financer leurs projets d'investissements, pour un montant total d'aides de plus de 70 000 €.

Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique

Lancé en 2020 par le Gouvernement dans le cadre du plan de relance, le CRTE est devenu le cadre de travail et d'échange entre l'État et les collectivités territoriales. Il permet entre autres de mobiliser et flécher des financements de l'État sur les projets portés par l'intercommunalité et ses communes membres.

Ce sont ainsi 1532 064 € alloués en 2024 par l'État pour financer les projets d'investissement des collectivités locales à travers la DETR, la DSIL et le Fonds vert marquant la volonté forte des élus locaux de s'inscrire dans la transition écologique et les objectifs de la COP.

PACTE Rhône 2024-2027

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais a contractualisé avec le Département du Rhône afin de mobiliser des aides départementales à hauteur de 1300 000 € sur des projets structurants de la Communauté de communes et jugés prioritaires pour les élus, à savoir : la rénovation énergétique des piscines, la zone de baignade de Hurongues, aménagement de plateformes pour la valorisation de la ressource ligieuse et aménagement de la voirie communautaire.



80

porteurs de projets accueillis et accompagnés en 2024 dans la recherche de financement pour leurs projets



+50

dossiers de demande d'aide montés au cours de cette année.



20

instances de concertation et validation mises en place au cours de l'année 2024 :

Comités de pilotage, comités techniques LEADER, PCAP, CRTE

Sous la présidence de **Régis Chambe** et sous la responsabilité de **Yacine Mabaouj**

Nombre d'agents :
Deux agents

 Agora Saint-Laurent de-Chamousset

Service Communication

Nouveaux outils

Afin d'être plus efficace, en 2024, le service Communication s'est doté de deux nouveaux outils. Le premier est Monday, un outil en ligne et collaboratif qui permet la création du calendrier éditorial des publications des réseaux sociaux et le suivi de projets des pôles et services de la CCMDL.

Le second est PickaNews, un moteur de recherche qui retrouve les articles de presse à partir de mots-clés (noms de commune ou de personne) et facilite l'édition de la revue de presse.

Enfin, pour soutenir la flexibilité et le travail collaboratif, le service Communication a mis à disposition sur SharePoint un dossier de partage des visuels et rédactionnels pour les 32 mairies de la CCMDL.

Refonte de la maquette du journal Infor'Monts

La refonte d'une maquette, sa restructuration sur le fond comme sur la forme permet de redonner un nouvel élan à une édition. En 2024, le service Communication a entrepris la refonte de la maquette d'Infor'Monts, le journal annuel imprimé de la CCMDL. Ce format « print » est passé de 20 à 40 pages et de nouvelles rubriques dont Grand Angle, Grands Projets et Réussites locales ont vu le jour. De plus, 97% des photos utilisées ont été prises dans les Monts du Lyonnais.

Les maquettes des deux newsletters digitales mensuelles Infor'Monts pour les usagers et Com'Nous pour les agents, ont-elles aussi été refondues sur Brevo.



Consolidation d'une banque d'images

Avoir de belles et explicites photos est fondamental pour une communication efficace. En ce sens, le service Communication a commandé des prestations de photographes professionnels afin de constituer une banque d'image couvrant tous les services mais aussi les événements notables de la CCMDL.

Service support pour le déploiement des PAV

En amont et en aval, le service Communication a accompagné le service Déchets pour le déploiement des Points d'Apport Volontaire. Le service a été support pour la signalétique, la rédaction et la personnalisation des courriers aux usagers, des articles sur le site, des publications sur les réseaux sociaux et PanneauPocket. Ce travail collaboratif a permis d'anticiper la période de transition qui s'avère parfois délicate pour les usagers.



18

newsletters

6

newsletters Infor'Monts

12

newsletters internes

44

revues de presse



+591

followers

+ 431

sur Facebook

+161

sur Instagram



+100

documents mis en page

Sous la présidence de
Régis Chambe
et sous la direction
de **Geneviève Goutagny**

Nombre d'agents :
Deux agents

 Château de Pluvy
Pomeys

Pôle développement économique & culture

Sous la direction de **Laurence Grangy**

Développement économique

Agriculture, forêt et alimentation

Zone de loisirs de Hurongues

Tourisme

Culture / Réseau des bibliothèques

École de musique

Service Économie

Sous la vice-présidence de
Jean-Louis Casse
et sous la direction de
Laurence Grangy

Nombre d'agents :
Six agents

📍 Agora
Saint-Laurent
de-Chamousset

📍 Château de Pluvy
Saint-Symphorien
sur-Coise

Élaboration du projet économique de territoire

Dans l'objectif de mettre en lumière la politique économique engagée par la collectivité et travailler sur les enjeux actuels pour maintenir la dynamique du territoire, le service élabore le projet économique du territoire.

Ce travail suivi par un COPIL constitué du Président, des Vices-présidents économie, agriculture, tourisme, culture a comporté différentes phases :

- État des lieux économique
- Diagnostic partagé :
 - Avec les acteurs le 11 juillet 2024 (23 personnes)
 - Avec les élus le 1^{er} octobre 2024 (17 personnes)
 - Avec les entreprises le 27 novembre 2024 (14 personnes)
 - Société civile en janvier 2025

Pour 2025, il s'agira de définir les axes prioritaires et le projet économique du territoire.



155 ha

surface totale des
14 zones d'activités

Emploi / Entrepreneuriat

Différentes actions et évènements ont été mis en place :

- Semaine de l'emploi local: soirée jobdating le 10 avril à Saint-Martin-en-Haut et le 12 avril à Sainte-Foy-l'Argentière: 23 entreprises et 95 visiteurs
- Le Forum de l'Emploi-Formation-Reconversion le 24 septembre à Saint-Denis-sur-Coise: 140 visiteurs, 32 stands (dont 16 entreprises) et 300 offres d'emploi
- Le Forum de l'orientation le 17 octobre à Saint-Martin-en-Haut: 250 élèves, 4 établissements scolaires mobilisés, 30 stands
- Job d'été: 23 offres saisies sur la plateforme emploi local



379

offres d'emploi saisies sur
plateforme emploi local
dont 2 pour la création,
reprise d'entreprises



127

CV saisis sur
la CVthèque

Offre foncière

Elle se décompose en deux parties: les terrains disponibles sur les Zones d'Activité et les bâtiments d'activités propriété de la CCMDL.

L'emprise totale des 14 Zones d'Activités économiques stratégiques est de 155 hectares offrant des opportunités d'installation pour les entreprises.

En 2024, 7 000 m² ont été cédés afin de développer l'activité économique sur le territoire se répartissant ainsi:

- ZA les Plaines: Les entreprises TP Rivollier et Colinet ont agrandi leur parcelle. L'entreprise E-notex s'y est installée.
- ZA Grange Église: l'entreprise JAFS a acheté une nouvelle parcelle afin de poursuivre son agrandissement et son développement.
- ZA les Sapins : L'entreprise Malot maçonnerie a quitté Feurs pour s'installer à Haute-Rivoire sur la dernière parcelle disponible. Son installation clôt ainsi la ZA les Sapins.

Le foncier disponible est le suivant:

- ZA Croix Chartier à Saint-Denis-sur-Coise: **22 000 m²**
- ZA Grange Église à Saint-Symphorien-sur-Coise: **40 000 m²**
- ZA Bellevue à Souzy: **28 000 m²**
- ZA le Plomb à Pomeys: **22 000 m²**
- ZA les Plaines à Saint-Martin-en-Haut: **14 000 m²**



Extension de
Grange Église 2

Entretien et aménagement des ZA

L'entretien des ZA (entretien espaces verts essentiellement) représente un budget annuel de 45 000 € HT. Certains sites sont entretenus grâce à l'éco-pâturage.

Principaux aménagements:

- Voirie ZA Bel Air à Larajasse: 39 033 € HT
- Voirie et parking ZA Pré Chenavay à Sainte-Foy-l'Argentière: 26 206 € HT
- Création plateforme et accès, chambre froide des Monts ZA les Plaines à Saint-Martin-en-Haut: 34 168 € HT
- Viabilisation entreprise Agri Plévy ZA Domingeon à Grézieu-le-Marché: 12 950 € HT
- Aménagement parcelle pour Keolis ZA Grange Église à Saint-Symphorien-sur-Coise : 4 355 € HT

Bâtiment d'activités

Trois bâtiments économiques, propriété de la CCMDL sur le territoire permettent aux entreprises de créer leur activité, de la développer puis d'investir dans des projets de construction sur les Zones d'Activités:

- **Axone à Saint-Clément-les-places:** 8 bureaux => taux de remplissage en 2024 de 95%
- **Hôtel d'entreprises à Saint-Symphorien-sur-Coise:** 6 ateliers => taux de remplissage en 2024 de 90%
- **Résidence les Roches à Saint-Symphorien-sur-Coise:** 6 ateliers => taux de remplissage en 2024 de 100%

Attractivité

La collectivité est engagée dans le collectif Envie d'r:

- Diffusion de 30 opportunités de reprises économiques sur le site Envie d'r et le site de la CCMDL
- Participations aux salons en lien avec l'entrepreneuriat
- Organisation de webinaires, de café campagne...

Un partenariat se poursuit également avec ONLYLYON Invest pour une prospection à l'international et national. Participation au salon Carrefour de l'immobilier d'entreprises de Lyon.

Projet 2025

L'organisation d'une « Soirée des pros » pour la transition énergétique dédiées aux entreprises locales dans l'objectif de mobiliser le tissu économique autour de la transition énergétique et écologique, tout en proposant des solutions concrètes et adaptées.

Agriculture Alimentation Forêt

La CCMDL s'engage à faire le lien entre les producteurs agricoles, les transformateurs et les consommateurs du territoire au sein du Projet Alimentaire Territorial (PAT) des Monts du Lyonnais. Des actions concrètes sont déjà déployées pour garantir une alimentation saine, durable, équitable mais avant tout locale.

Pour soutenir et accompagner l'agriculture du territoire, la politique agricole s'organise autour de 3 axes :

- L'installation agricole, la transmission des fermes, la protection et réorganisation du foncier agricole
- Adaptation au changement climatique
- Structuration de filières agricoles ancrées au territoire

Projet Alimentaire Territorial

En 2024, le PAT est entré dans sa phase d'action. 64 actions ont été validées et en septembre 2024, la moitié était en cours de réalisation ou de réflexion.

Exemples des actions accompagnées dans le cadre du PAT :

- La chambre froide des Monts : le projet porté par Alter'Conso est accompagné par la CCMDL qui a fourni un terrain sur la ZA les Plaines à Saint-Martin-en-Haut et a apporté son soutien technique sur ce lieu de stockage. Il permet de centraliser les produits des fermes pour ensuite mutualiser les livraisons à Lyon et à terme dans toute la région pour les restaurants collectifs et épiceries de village. Elle est opérationnelle depuis fin 2024.
- **Novembre 2024** : Rencontre entre des entreprises agroalimentaires et la restauration collective
- **Novembre 2024** : Forum des métiers de la transformation agroalimentaire
- Accompagnement administratif pour la création d'Ô Bel Étai à Saint-Symphorien-sur-Coise, magasin alimentaire créé par des producteurs

Expérimentation agronomique

Démarrage d'une expérimentation agronomique de 3 ans avec l'ADEME, l'ISARA-Lyon et la Chambre d'agriculture pour observer les impacts des broyats de déchets verts sur le sol et leur pouvoir fertilisant. Cette expérimentation se déroule chez deux agriculteurs. De nombreuses mesures et observations seront réalisées durant 3 ans. Les résultats permettront de quantifier les intérêts du broyat de déchets verts sur le sol et de mieux conseiller les agriculteurs.



3 900

tonnes de déchets verts valorisées en agriculture, soit 900 tonnes supplémentaires de carbone stocké dans les sols du territoire.



12 000 €

le montant de l'enveloppe financière réservée pour l'appel à projet destiné à soutenir les agriculteurs se faisant accompagner pour transmettre leur ferme.

10 000 €

le montant de l'enveloppe financière réservée aux collectifs d'agriculteurs et d'agricultrices.

Sous la vice-présidence de **Philippe Bonnier** et sous la direction de **Laurence Grangy**

Nombre d'agents :
Deux agents

 **Agora**
Saint-Laurent
de-Chamousset

Zone de loisirs de Hurongues

Accueil des écoles pour la natation scolaire

Les écoles du territoire bénéficient d'un programme de natation scolaire structuré selon les directives de l'Éducation nationale. Ce programme vise à développer les compétences aquatiques des élèves tout en assurant leur sécurité. Afin de faciliter l'accès à cette activité, la collectivité prend en charge le transport des élèves jusqu'à la piscine.

L'École de natation de Hurongues

L'École de natation de Hurongues offre un large éventail d'activités pour les adultes et les enfants, favorisant ainsi la pratique régulière d'un sport bénéfique pour la santé. En plus des cours réguliers, des mini-stages sont proposés durant les petites vacances scolaires pour permettre aux participants de renforcer leurs compétences. Durant la saison estivale, des cours supplémentaires sont organisés pour profiter pleinement des installations.

Amélioration énergétique de la piscine

La Communauté de communes a mis en place un plan pluriannuel d'investissement pour l'amélioration des consommations énergétiques et répondre aux exigences du décret tertiaire et BACS. Une étude de production solaire associée avec de la géothermie sur sondes verticales est en cours.



66 108

**usagers accueillis
cette année**

Entrées du public: 25 117

Entrées scolaires: 22 413

Entrées secondaires: 4 818

Entrées Cours collectifs: 10 044

Entrées associations: 3 716



228 000 €

Budget des fluides

Électricité: 118 800 €

Gaz: 80 400 €

Eau: 28 800 €



Sous la vice-présidence de
Michel Gouget
et sous la direction de
Rudy Mougey

Nombre d'agents:
Onze agents

 Zone de loisirs de
Hurongues
Pomeys

Tourisme

SPL Destination Monts du Lyonnais : l'aboutissement d'un long processus

Les cinq Communautés de communes de la destination Monts du Lyonnais ont décidé de créer une SPL et de mettre fin au statut associatif de l'OTI à trois Communauté de communes. Une nouvelle clé de répartition des subventions a été mise en place, en tenant compte de la population mais aussi des retombées économiques du Tourisme sur chaque EPCI. Des groupes de travail ont été formés en 2024, afin de préparer au mieux la fusion des OT existants. Un plan d'actions sur 3 ans a été rédigé par les équipes.

Parallèlement, le SADI (Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information) a entamé sa phase opérationnelle avec une réflexion sur les horaires d'ouverture des BIT, mais aussi la définition des clientèles prioritaires de la Destination...

Baignade naturelle à Hurongues : en route vers l'ouverture, à l'été 2026

En 2024, le projet a évolué grâce à une nouvelle orientation vers un système innovant de traitement de l'eau. D'un projet de baignade biologique, avec alimentation par l'eau de réseau, le projet a évolué vers une baignade naturelle, c'est-à-dire des bassins disposés dans le plan d'eau, alimentés par ce dernier après une phase de traitement mécanique. Plus vertueux d'un point de vue écologique et moins coûteux, ce nouveau scénario a emporté l'adhésion et permis de se projeter sur une ouverture de la baignade en été 2026.

Le maître d'œuvre a fait la proposition d'un bâtiment d'accueil construit sur deux niveaux, comportant un snack ouvert vers l'extérieur et tout l'équipement nécessaire aux usagers et au personnel.

Les bassins seront répartis en deux usages: la pataugeoire et le bassin d'activités, pour un total de 432 m².

En outre, un travail est mené sur la mise en tourisme de l'ensemble de la zone, afin de renforcer encore son attractivité.



Vélorail

Le projet d'installer un vélorail de Sainte-Foy-l'Argentière à La Giraudière se heurte pour le moment au mauvais état d'un ponceau situé à environ 1.5 km du point de départ.

Des études sont menées afin de connaître l'ampleur des travaux à réaliser pour remettre cet ouvrage en fonction.

Dans le même temps, des négociations vont avoir lieu avec SNCF Réseau pour revoir le périmètre de la convention de transfert de gestion de la ligne déjà existante jusqu'à la carrière de la Patte.

Sous la vice-présidence de **Michel Gouget** et sous la direction de **Laurence Grangy**

Nombre d'agents :

Deux agents mis à disposition de l'OTI et un agent à la Maison de Pays

📍 Maison de Pays de Saint-Martin-en-Haut

📍 Office de Tourisme de Saint-Symphorien sur-Coise

📍 Agora de Saint-Laurent de-Chamousset



24 122

**Nombre de visiteurs
dans les 3 Bureaux
d'informations
touristiques
(contre 21 827 en 2023)**



26 515

**abonnés sur nos
réseaux sociaux :**

Facebook: 14 000
Instagram: 6 389
Newsletter: 6 126



19 241 000 €

**Retombées
économiques du
tourisme sur le territoire
(Source: le METT)**

Culture et Réseau des bibliothèques

Mémoire vivante : le franco-provençal revisité en bibliothèques

Six rencontres patoisantes dans les bibliothèques sur neuf mois (Aveize, Duerne, Larajasse, Saint-Laurent-de-Chamousset et Saint-Martin-en-Haut) organisées avec la Compagnie Cliclac autour du projet TAPE-DRU ayant vocation à faire revivre le franco-provençal. Après une longue session de collectage, les bibliothèques ont pu accueillir des restitutions poétiques et musicales d'un patois revisité et actuel. Depuis quelques années déjà, l'AFPL a développé un fonds dédié à ce patrimoine à la médiathèque de Saint-Martin-en-Haut accessible par tous. La compagnie a également fourni une prestation remarquable lors de la journée du comité consultatif culture du samedi 5 octobre avec une présentation détaillée de sa méthodologie auprès des autres acteurs culturels du territoire présents.



Autres actions du Réseau des bibliothèques : Fête de clôture du Prix littéraire adulte nordique, concours-photo patrimoine, rentrée littéraire, semaine du kamishibai, etc.

Les olympiques des Monts : jeux en fête à la Maison de Pays

Les Olympiques des Monts à la salle Territoire de la Maison de Pays, du 12 juillet au 25 août : en lien avec les Jeux Olympiques, le 96^e Championnat de France de Sport Boules organisé sur le territoire et l'exposition « La Boule déboule » proposée par Arpamolys entre juin et novembre, la salle territoire a été transformée en salle de jeux, grâce à un partenariat avec la ludothèque des Monts du Lyonnais. Des jeux anciens et peu connus ont pu être découverts et testés par le public. Ce projet est un bel exemple de coopération entre la CCMDL et des associations du territoire.

Fin de la CTEAC : un recentrage sur les besoins culturels du territoire

En 2024, quatre projets ont été menés dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture (CTEAC), représentant 155 heures d'intervention et mobilisant plus de 1600 participants. Cette année marque la fin de ces actions, afin de recentrer les projets du service sur les enjeux rencontrés par les acteurs culturels du territoire.



2 276

élèves ont pu bénéficier
du chèque transport
culture en 2024,
représentant une
dépense de 13 633 €



232 000

prêts de livres
dont 30 000 grâce à la
réservation en ligne



21 %

de la population du
territoire utilise le réseau
des bibliothèques



16 728

visiteurs à la
Maison de Pays
dont 367 scolaires

Sous la vice-présidence
de **Michel Gouget**
et sous la direction
de **Laurence Grangy**

Nombre d'agents :
2 service culture
1 réseau des bibliothèques
1 Maison de Pays

📍 Agora
Saint-Laurent
de-Chamousset

École de musique

L'école de musique de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais a pour vocation principale de proposer un enseignement artistique spécialisé dans le domaine de la musique, tout en développant une éducation artistique et culturelle accessible à tous les publics, sur l'ensemble du territoire. À travers des parcours adaptés aux élèves, de la découverte à l'approfondissement, l'école favorise l'épanouissement personnel, la pratique collective la rencontre avec les artistes et les publics et participe à la démocratisation culturelle à travers différents dispositifs.

Dans une logique de maillage territorial et de complémentarité des offres, l'école de musique intercommunale travaille en réseau avec deux structures associatives, également investies dans la transmission musicale :

- **« Raconte-moi une chanson », basée à Montrottier**, qui propose des ateliers musicaux et un enseignement de proximité, favorisant une approche sensible, créative et ancrée dans la vie locale.
- **« Décaphone », à Saint-Martin-en-Haut**, une école associative dynamique qui développe des projets variés autour de la pratique instrumentale et vocale, en lien avec le tissu associatif et culturel du secteur.

Ces partenariats, soutenus par la CCMDL via des subventions, permettent de renforcer l'accès à la musique pour tous et de co-construire une offre musicale cohérente et complémentaire, au service des habitants du territoire.

Brocante musicale

Cette année encore, les écoles de musique ont animé la brocante musicale à Sainte-Foy-l'Argentière, en partenariat avec La Fabrik. Cette animation a réuni plusieurs vendeurs particuliers et professionnels. À cette occasion, 4 groupes des écoles de musique ont animé la journée.

Résidence d'artiste

L'école de musique a travaillé en partenariat avec le service petite enfance, enfance, jeunesse de la CCMDL pour organiser le Cyclo des Monts 2024. Le groupe Gustus (chanson française) est intervenu auprès de 2 classes primaires et 2 groupes de l'école de musique pour une restitution à l'arrivée à Viricelles. Les enfants ont pu faire le parcours à vélo avec les artistes, spécialisés dans le concert en itinérance. Au total, 40 enfants issus des classes primaires ainsi que 23 élèves de l'école de musique se sont produits sur scène.

Concert au château de Pluvy avec les deux orchestres à l'école

Le projet des écoles primaires portait sur les châteaux de la Loire. L'école de musique a donc proposé des musiques médiévales revisitées. Les deux orchestres à l'école (Haute-Rivoire et Brulioles) se sont produits au château d'Azay-le-Rideau (37) mais également au château de Pluvy avec les élèves de l'école de musique.

Sous la vice-présidence de **Michel Gouget** et sous la direction de **Vincent Bourgain**

Nombre d'agents :
1 responsable de service
1 assistante de direction
12 professeurs

📍 École de musique
Saint-Laurent
de-Chamousset



**écoles de musiques
associatives
subventionnées :
84 918 €**

École de musique en régie directe



**220
élèves**



**23
interventions en
milieu scolaire**

2

Orchestres à l'école



Pôle ressources

Sous la direction de **Claudie Murigneux**

Commande publique

Ressources humaines

Finances

Système d'information

Commande publique

Sous la vice-présidence de
Michel Bonnier
et sous la responsabilité de
Claudie Murigneux

Nombre d'agents :
Deux agents

 Château de Pluvy
Pomeys

Le service de la Commande Publique joue un rôle stratégique au sein de la CCMDL. Il est chargé de garantir la régularité, la transparence et l'efficacité des achats publics, tout en veillant à la bonne utilisation des deniers publics.

Les missions principales

- Accompagnement des services dans la définition des besoins, la planification des achats et la rédaction des pièces contractuelles (marchés publics, accords-cadres, etc.).
- Pilotage des procédures de passation des marchés publics, de la publicité à l'attribution, en conformité avec le Code de la commande publique.
- Veille juridique et réglementaire, pour assurer la conformité des pratiques et anticiper les évolutions législatives.
- Développement d'une politique d'achat durable et responsable, intégrant des critères environnementaux, sociaux et économiques.
- Suivi de l'exécution des marchés, en lien avec les services opérationnels et les prestataires.

Ainsi, la commande publique est un service ressources, opérationnel et transversal, qui compose avec tous les services de la CCMDL. Au cours de l'année 2024, le service a lancé 49 consultations (21 consultations via les journaux d'annonces légales et 28 en consultation simple).

Mise en place d'une nomenclature des achats

En 2024, une réflexion a été entamée sur la mise en place d'une nomenclature achat. Référentiel qui regroupe les achats par familles, sous-familles et segments homogènes, selon la nature des biens, services ou travaux commandés. Elle permet de catégoriser les besoins de manière cohérente et standardisée. Sa mise en œuvre effective se fera sur 2025, dans le but d'identifier les leviers d'optimisation (ex: regroupement de marchés) et de faciliter la planification des marchés publics (programmation annuelle ou pluriannuelle).



49

**consultations lancées
(dont certaines comportant
plusieurs lots)**

30 %

**d'entreprises retenues issues
du territoire de la CCMDL**

62 %

**d'entreprises retenues
issues de la Région
(Hors CCMDL)**

8 %

**d'entreprises retenues
issues du reste de la France.**



56

**marchés ont été signés
(un lot égal un marché)**

35

inférieurs à 40 000 € HT

18

**compris entre 40 000 € HT
et le Seuil Européen
(221 000 € HT pour les
marchés de Fournitures
Courantes et Services et
5 538 000 € HT pour les
marchés de Travaux)**

3

**procédures Européennes
(Fournitures Courantes et
Services)**

Systeme d'information

Déménagement

Du fait de la sous-utilisation du bâtiment « maison du numérique » et de sa situation excentrée par rapport aux autres services, les élus ont décidé de transférer le service SI à la Maison des Services de Saint-Laurent-de-Chamousset. Le projet de déménagement a été étudié à partir du mois de juin et finalisé au mois de décembre. Ce projet a mobilisé le service pendant plusieurs semaines tant dans l'organisation de manière à assurer la continuité de service que dans le déplacement physique des équipements. Le déménagement complet des équipements s'est terminé au premier trimestre 2025.

Développement des outils de communication interne

Dans le cadre du groupe de travail « organisation » le service SI a participé à un audit interne sur les conditions de travail des agents d'un point de vue des outils numériques et des procédures internes. L'audit a pointé du doigt, entre autres, la nécessité d'améliorer l'interconnaissance des agents pour développer le travail en transversalité. Un trombinoscope a été développé dans cette optique. D'autres initiatives visant à améliorer les processus d'échange ont vu le jour comme la mise en place d'une solution de demande d'intervention des services techniques dans le cadre de la gestion des bâtiments communautaires.



300

PC

160

lignes téléphoniques

20

progiciels

14

sites



+ 1000

dépannages sur site ou
par télémaintenance



+ 21 000

connexions / an
au portail SIG

Sous la présidence de
Régis Chambe
et sous la responsabilité
d'**Amine Mellah**

Nombre d'agents:
Quatre agents

📍 Maison du Numérique
Saint-Clément
les-Places

Service Finances

Sous la vice-présidence de
Michel Bonnier
et sous la responsabilité de
Françoise Truchet

Nombre d'agents :
Six agents

📍 Château de Pluvy
Pomeys

Sur 2024, une nouvelle nomenclature budgétaire et comptable, la nomenclature M57, est entrée en vigueur pour l'ensemble des budgets hormis les 2 budgets à caractères industriels et commerciaux (budget annexe ordures ménagères et assainissement).

Une lettre de cadrage budgétaire a été mise en place pour une application à compter du budget 2025. Un travail important de paramétrage sur le logiciel Esedit a été effectué afin de permettre aux services gestionnaires d'être plus impliqués dans la préparation budgétaire et le suivi des lignes d'exécution. Au 1^{er} janvier 2025, chacun des services devra saisir son budget directement sur le logiciel finances, il pourra ensuite suivre l'exécution budgétaire de son service tout au long de l'année. À cette date les personnes qui saisissent les bons de commande devront également porter l'imputation comptable.



18

budgets dont 8 budgets de zones d'activités et 2 budgets à caractère industriel et commercial.



7715
mandats

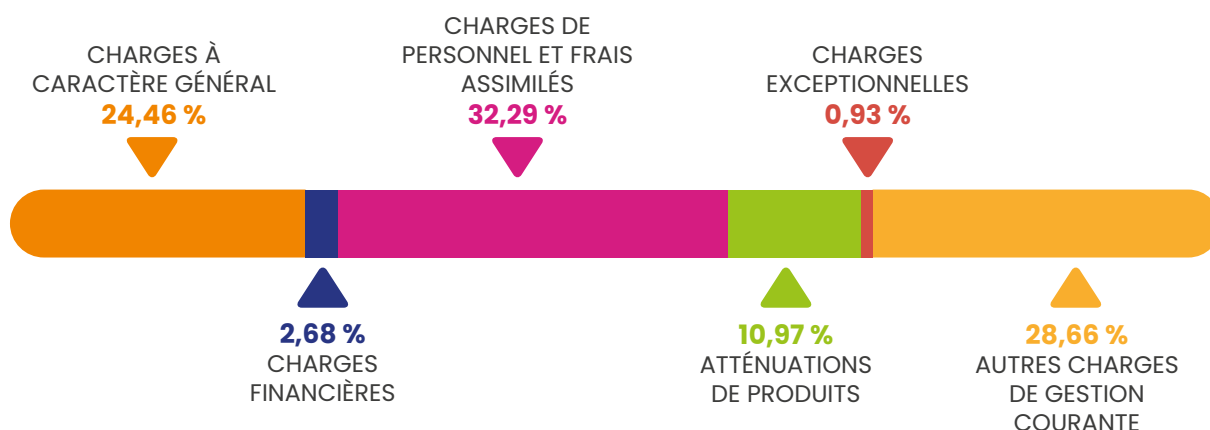
4972
titres



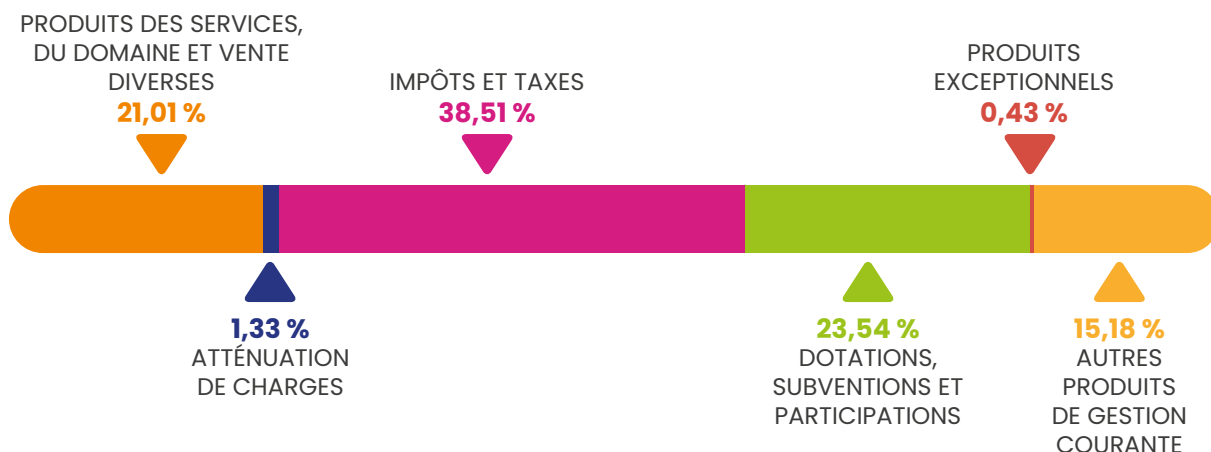
2,83

années de capacité de désendettement sur le budget principal

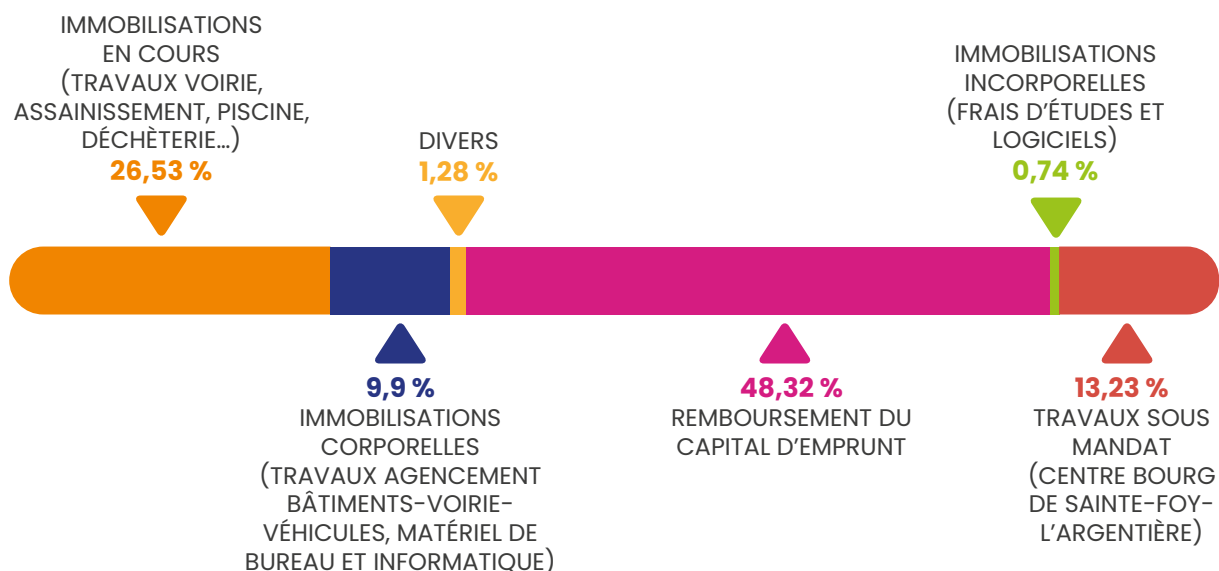
Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre ensemble des budgets: 23 505 665 €



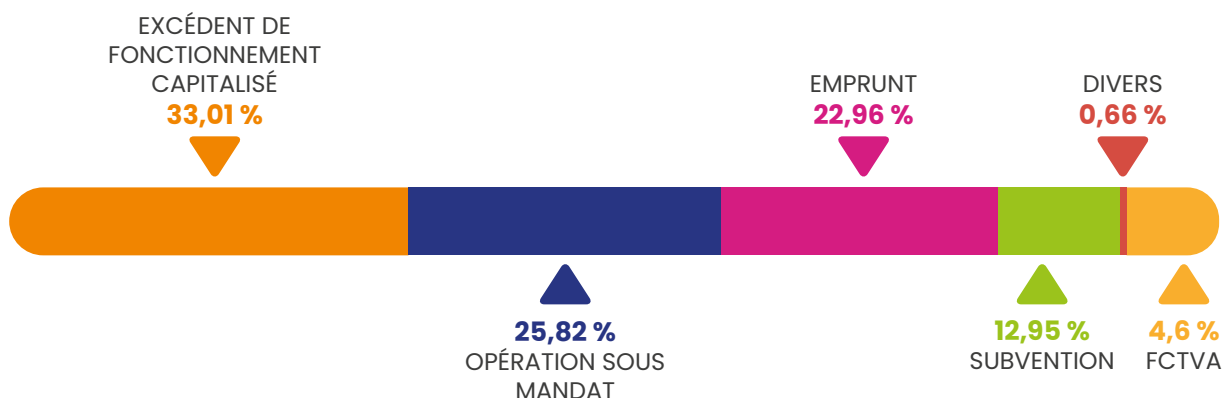
Répartition des recettes réelles de fonctionnement par chapitre ensemble des budgets : 28 923 500 €



Répartition des dépenses réelles d'investissement : 14 147 360 €



Répartition des recettes réelles d'investissement : 10 951 600 €



Ressources humaines

Sous la vice-présidence de **Gilles Chaverot** et sous la responsabilité de **Sandra Duboeuf**

Nombre d'agents :
Quatre agents.

 Maison de l'intercommunalité Saint-Symphorien sur-Coise

Mise en place d'un nouveau logiciel RH

À la suite de la mise en place d'un nouveau logiciel RH à l'automne 2022, le service continue sur sa lancée avec notamment la mise en place du portail BL RH pour la pose des congés annuels, des autorisations spéciales d'absence, des heures de récupération et/ou heures supplémentaires.

Le logiciel a été déployé le 1^{er} janvier 2025 mais toute la mise en place et la saisie des données ont été réalisées sur la fin d'année 2024.

Dématérialisation des titres-restaurant

La CCMDL a également travaillé à la dématérialisation des titres-restaurant, grâce à la mise en place de la carte BIMPLI depuis le 1^{er} mars 2024.

Quelques chiffres clés :

- 92,24 % du millésime 2024 a été consommé
- Panier moyen à 15,49 €
- 48 % des transactions se font sur Saint-Symphorien-sur-Coise
- Le vendredi est le jour où la carte est la plus utilisée
- 34 % de l'utilisation des TR se fait en super et hypermarché

Perspectives pour 2025

Cette dynamique va se poursuivre en 2025, avec l'actualisation du règlement intérieur afin de mettre en adéquation la réglementation et la pratique.

Au regard du rapport de la Chambre Régionale des Comptes et de l'évolution des postes, la collectivité travaille sur la mise à jour des fiches de poste afin de revoir la cotation des postes.



174
Agents

Fonctionnaires: 126 (113 ETP)

Contractuels CDI: 6 (6 ETP)

Apprenti: 2

Contrats de projet : 6 (6,8 ETP)

Contrats sur emplois permanents (CDD): 18 (15 ETP)

Autres contrats: 16 (13 ETP)

11

départs

(retraite, fin contrat, fin de disponibilité, mutation, démission)



253
contrats rédigés

527
arrêtés





Pôle Services à la population

Sous la direction de **Laure Dalmais**

Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Solidarité active

Culture numérique

France services

Petite enfance Enfance Jeunesse

Monts P'tits Loisirs : 140 enfants sensibilisés aux premiers secours

En 2024, le thème des mercredis était sur le secourisme. Le projet « Monts p'tits secouristes » a été un succès. Il a permis aux enfants de développer des compétences et d'acquérir de nouveaux gestes et réflexes pour leur sécurité et celle des autres. Une professionnelle est intervenue afin de les initier aux premiers secours et analyser les dangers dans la vie de tous les jours. Plus de 140 enfants ont pu bénéficier de ce projet. Projet 2025 : visite de la caserne des pompiers.



Les Gargalous : Un nouveau projet pédagogique pour une crèche en phase avec son temps

En 2024, le projet pédagogique de la crèche a été révisé pour la première fois depuis son ouverture en 2010. Il constitue le cadre de référence des pratiques, basé sur les valeurs partagées par l'équipe et les connaissances actuelles du développement de l'enfant.

L'équipe s'est mobilisée en groupes de travail pour l'actualiser selon les valeurs actuelles.

Le pilier central reste inchangé : offrir un accueil de qualité favorisant le bien-être et le développement de l'enfant et de sa famille.

Les axes principaux du projet sont :

- Un accueil bienveillant de tous les enfants et leurs familles, dans un climat de confiance
- La réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant : psychoaffectifs, santé, hygiène, développement moteur et sensoriel
- La garantie d'un environnement sécurisé pour les enfants et les professionnels

Ces objectifs se traduisent par des pratiques quotidiennes concrètes, comme l'usage du Langage Gestuel Associé à la Parole, la création d'un potager, l'aménagement d'un espace extérieur sécurisé ou encore des actions en faveur d'une crèche plus éco-responsable.

L'équipe poursuit une dynamique d'amélioration continue grâce aux formations, réunions, journées pédagogiques et à l'accueil de stagiaires.

Le projet pédagogique constitue ainsi le cadre de référence des pratiques, basé sur les valeurs partagées par l'équipe et les connaissances actuelles du développement de l'enfant.

Sous la vice-présidence de **Karine Berger** et sous la responsabilité de **Laure Dalmais**

Nombre d'agents :
Enfance / Jeunesse : 9
Petite-enfance : 17

📍 Accueil de loisirs
Monts P'tits Loisirs
Saint-Laurent
de-Chamousset

📍 Crèche Les Gargalous
Chevrières



616 193 €

**de subventions allouées
aux associations**

Petite Enfance 0/3 ans :
433 719 €

Enfance Jeunesse 3/17 ans :
185 474 €



166

**places de gardes
collectives (0-3 ans)
réparties sur l'ensemble
du territoire**



478

**places pour les 3/17 ans
réparties sur 8 ALSH
dont un en gestion
directe**

Solidarité active

Sous la vice-présidence de **Marie-Luce Arnoux** et sous la responsabilité de **Laure Dalmais**

📍 Maison des services Saint-Symphorien sur-Coise

Soutien aux initiatives de solidarité et de proximité

La CCMDL réaffirme son engagement en faveur du maintien des services de proximité et de solidarité pour garantir un « bien vivre » sur notre territoire. Pour ce faire, elle accompagne et soutient financièrement les associations suivantes :

- **6 associations d'aide à domicile**
- **La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)**
- **L'ETAIS (Espace de Vie Sociale)**
- **Le Planning Familial**
- **Les centres socio-culturels Archipel et l'Équipage**
- **L'association Pour une Alimentation Solidaire**
- **3 missions locales**
- **Jardin d'Avenir**



398 000 €
de subventions allouées aux structures

Service numérique

Un nouveau départ pour le service : déménagement et réorganisation en 2024

En 2024, le service a connu un changement significatif avec son déménagement estival, passant de 450 m² à 100 m². Ce redimensionnement, combiné à une évolution des effectifs de deux agents à un seul, a nécessité une préparation rigoureuse. Le transfert s'est achevé en octobre, avec l'installation dans des locaux entièrement aménagés grâce à l'intervention du service Bâtiment, qui a assuré les travaux d'adaptation. En fin d'année, une réorganisation des missions et un réaménagement des espaces ont permis d'ajuster le fonctionnement du service aux nouvelles conditions de travail, tout en amorçant une dynamique adaptée aux enjeux à venir.



30

accompagnements individuels pour l'éducation aux médias



24

séances de cours Informatique pour débutants



9

interventions en milieu scolaire

Sous la vice-présidence de **Marie-Luce Arnoux** et sous la responsabilité de **Laure Dalmais**

Nombre d'agents :
Un agent

📍 Maison des services Saint-Laurent de-Chamousset

France services

Les conseillères France services

L'équipe des conseillères a été renforcée cette année et compte aujourd'hui six conseillères formées et opérationnelles au sein des deux Maisons et dans le Bus France services. Elles ont bénéficié d'une formation initiale obligatoire et des formations proposées par les différents opérateurs tout au long de l'année afin de mettre leur connaissance à jour. Elles sont ainsi en mesure de fournir des réponses adaptées à chaque situation individuelle tout au long du parcours de vie.

Les conseillères peuvent accompagner dans les démarches administratives quotidiennes pour :

- aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne)
- résoudre les situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'usager
- mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs)

Au-delà des accompagnements effectués dans toutes les France services, des permanences de partenaires locaux sont proposées ainsi que des ateliers thématiques et des séances d'initiation aux outils du numérique.

Réflexion de l'amélioration des accueils

La CCMDL a été lauréate de l'appel à Manifestation d'Intérêt intitulé Lieux Innovants, Lieux Accueillant (AMI LILA), ce qui a permis d'envisager la rénovation de nos structures (construites en 2008) en ciblant les enjeux liés à la transition écologique, au respect de la confidentialité, au souci de bien-être au travail afin de maintenir un accueil de qualité, chaleureux et adapté aux besoins des habitants. Le service a ainsi bénéficié d'un accompagnement à cette réflexion. Trois entreprises mandatées par l'État (spécialisées dans le gros œuvre, le design d'espace et de services et l'accessibilité) ont d'abord réalisé un diagnostic qui a débouché sur des propositions d'aménagement des espaces pour répondre aux évolutions des pratiques et à l'évolution de la fréquentation.



Sous la vice-présidence de **Marie-Luce Arnoux** et sous la responsabilité de **Laurence Perret**

Nombre d'agents :

Quatre conseillères France services, une apprentie en alternance en BTS ESF et une responsable de service

📍 Maison des services Saint-Laurent de-Chamousset

📍 Maison des services Saint-Symphorien sur-Coise

📍 Bus France services



13 413

demandes sur l'année

53 demandes par jour en moyenne



167

permanences du Bus France services

avec 741

accompagnements sur 30 communes

OBJECTIFS 2025

Relancer les tournées du Bus à la suite du recrutement de nouvelles conseillères.

Mettre en chantier les travaux d'amélioration des structures France services à la suite de l'étude menée. Les travaux devraient se dérouler successivement à Saint-Symphorien-sur-Coise fin 2025 puis à Saint-Laurent-de-Chamousset début 2026.



Pôle Urbanisme, et transition écologique

Sous la direction de **Hélène Gautron**

Mobilité

Transition écologique

Habitat

Urbanisme / ADS / SCOT

Mobilité

Chantiers avec SYTRAL Mobilités

L'année 2024 est marquée par la création de la nouvelle ligne de transport en commun, 143 (Saint-Symphorien-sur-Coise > l'Arbresle), qui dessert les trois centres hospitaliers mais aussi la gare TER à l'Arbresle, ligne Lyon > Roanne.

En complément de cette nouvelle ligne, un travail a été mené pour déployer un nouveau dispositif de covoiturage, En Covoit' Rendez-vous, qui a vu le jour sur la CCMDL au 1^{er} janvier 2025.

La CCMDL participe à de nombreuses études pour anticiper l'évolution des pratiques et planifier des solutions adaptées pour faciliter les déplacements et réduire le trafic automobile: étude de cars à haut niveau de service ; étude de services de transport à la demande et transport de personnes à mobilité réduite ; étude pour la création d'un réseau de lignes de covoiturage...



Développement de la politique vélo

Le Conseil communautaire a approuvé le Schéma Directeur Cyclable en mai 2024, document comportant des préconisations d'aménagements cyclables et jalonnements d'itinéraires. 36 itinéraires ont été prioritaires en itinéraires prioritaires, itinéraires secondaires et de long terme.

Parallèlement les actions ont été poursuivies auprès de différents publics, afin d'encourager la pratique cyclable au quotidien :

- Première édition de « Mai à vélo » : Environ 200 personnes ont participé aux animations (balade à vélo, ateliers de réparation, bourses aux vélos, ateliers de remise en selle ...), réparties sur une dizaine de communes du territoire, organisées en collaboration avec 12 acteurs locaux.
- Édition d'un guide pratique « Les Monts à vélo » pour se déplacer au quotidien dans les Monts du Lyonnais.

Mobilité inclusive, solidaire et durable

Accompagnement individuel et collectif, information et sensibilisation, et développement de services de mobilité sobre, sont le cœur de nos actions visant à offrir des solutions d'écomobilité et de l'accompagnement à des habitants qui n'ont pas accès à des services de déplacement adaptés.

En partenariat avec l'association Mobil'Aid, plateforme de mobilité du Rhône,

- 31 personnes en insertion professionnelle ont été accompagnées individuellement (accès au droit, carte transport, connaissance du réseau de cars ...).
- 5 ateliers collectifs ont été réalisés avec différents partenaires (ADMR, Atelier Chantier d'Insertion, Service d'accompagnement à la vie sociale, structures sociales ...) permettant d'informer sur les services et d'initier des actions concrètes d'accompagnement.

Parallèlement, la CCMDL a engagé un travail préparatoire avec les CCAS de 6 communes pour le déploiement d'un service expérimental de covoiturage solidaire « Monts Covoit' » pour apporter des solutions de déplacement pour des trajets de proximité.

Sous la vice-présidence de **Marie-Luce Arnoux** (mobilité sociale)

Philippe Garnier (transition Écologique)

Jérôme Banino (transport)

et sous la responsabilité de **Marie-Pierre Guicherd**

Nombre d'agents :
Trois agents et un alternant

📍 Parc éco habitat
Saint-Symphorien
sur-Coise

📍 Agora
Saint-Laurent
de-Chamousset



246

**personnes inscrites
au transport social**



224

vélos installés



1

**nouvelle ligne de car,
143 de Saint-Symphorien
sur-Coise à l'Arbresle**

Transition écologique

Accompagnement des communes sur le photovoltaïque et la maîtrise de l'énergie

Lauréate de l'AMI ADEME/CNR, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais a missionné en 2024 un agent pour accompagner ses 32 communes dans le développement du photovoltaïque. Objectif: devenir un Territoire à Énergie Positive (TEPOS) d'ici 2050, en misant sur la sobriété, l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables.



Un repérage des toitures et parkings publics a été réalisé pour évaluer le potentiel photovoltaïque communal. Plusieurs communes ont amorcé des projets d'autoconsommation collective patrimoniale, générant des économies significatives. Le service accompagne également l'étude d'ombrières de 350 kWc sur la zone de loisirs d'Hurongues, qui pourraient couvrir les consommations (en journée) de tous les bâtiments de la CCMDL, dont les piscines de Hurongues et Escap'ad.

Parallèlement, la CCMDL a été lauréate de l'AMI CHENE de la FNCCR. Elle a créé le service Énergie & Bâtiment, piloté par Yves Besnard, pour accompagner les communes rhodaniennes (les Ligériennes sont accompagnées par le SIEL). Ce service propose:

- audit du patrimoine bâti
- suivi des consommations
- conseils sur le CVC (Chauffage Ventilation Climatisation), l'achat d'énergie et la valorisation des CEE (Certificat d'Économies d'Énergies)
- accompagnement au décret tertiaire
- prêt de capteurs CO₂, enregistrement de température, etc

Le service accompagne aussi la CCMDL dans ses propres projets, comme l'étude de géothermie pour remplacer le gaz dans les deux piscines du territoire. Ce changement, soutenu par le Contrat de Chaleur Renouvelable ADEME, permettrait de réduire les dépenses énergétiques de la collectivité.

La CCMDL accompagne ses communes dans le passage des énergies fossiles aux énergies renouvelables thermiques, sur les plans technique et financier

Lauréates d'un Contrat de Chaleur Renouvelable ADEME, la CCMDL et la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien pilotent une enveloppe de 3,6M€ pour accompagner financièrement et techniquement les communes et les entreprises sur la mise en place d'énergies renouvelables thermiques pour leur système de chauffage. Athénaïs Trillat est missionnée pour animer le dispositif qui permet d'obtenir des aides financières pour tous projets de:

- Géothermie
- Solaire thermique (chauffage et eau chaude sanitaire)
- Récupération de chaleur (sur eaux usées, sur process industriels)
- Chauffage bois énergie
- Réseau de chaleur utilisant l'une des énergies citées

L'aide peut porter sur les études mais aussi sur l'investissement. En 2024, les communes de Grézieu-le-Marché, Larajasse, Montrottier, Saint-Clément-les-Places et la CCMDL ont pu en bénéficier.



600

accompagnements
de ménages dans leur
projet de rénovation dont
148 visites à domicile

413

nouveaux
rendez-vous conseil
au Parc Éco Habitat



94 064 €

montant d'aides qui
sera versé aux différents
porteurs de projets dans
le cadre de la 2^e année
du Contrat de Chaleur
Renouvelables (CCR).

Sous la vice-présidence de
Philippe Garnier
et sous la responsabilité de
Thomas Robert

Nombre d'agents :
Huit agents

 Parc Éco Habitat
Saint-Symphorien
sur-Coise

Habitat

Avenant n°2 au PIG des Monts du Lyonnais

Le Programme d'Intérêt Général des Monts du Lyonnais a été lancé le 1^{er} mars 2022 pour une durée de 3 ans, couvrant l'ensemble du territoire de la CCMDL. Un premier avenant a été signé en 2023 pour réévaluer les objectifs et ajuster le périmètre du fait de l'animation de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain) dans le centre-bourg de Saint-Symphorien-sur-Coise. Cependant, le programme a connu à nouveau de fortes demandes dès le début de l'année 2024. Afin de soutenir cette dynamique et pour répondre aux ambitions politiques du Programme Local de l'Habitat (PLH), un second avenant a été signé en 2024 pour réviser à la hausse les objectifs et accompagner davantage de propriétaires occupants dans leurs projets de travaux d'adaptation et de rénovation énergétique de leur logement.

Lutte contre l'habitat indigne dans l'hyper centre de Saint-Symphorien-sur-Coise

Dans le cadre de l'animation de l'OPAH-RU dans le centre bourg de Saint-Symphorien-sur-Coise, une action de lutte contre le mal-logement a été lancée en 2024. Une procédure interne a été instaurée en coordination avec la commune, accompagnée d'outils de suivi pour gérer les signalements d'habitat indigne. Un groupe de travail a ensuite été formé, réunissant les acteurs et partenaires impliqués dans cette problématique (ARS, DDT, Département du Rhône, CAF, etc.). Par la suite, une réunion a été organisée et animée à l'attention des associations locales et des professionnels intervenant à domicile, afin de les sensibiliser aux caractéristiques d'un logement indigne ou insalubre, leur permettant ainsi de jouer un rôle de relais auprès de leurs adhérents et clients. Enfin, une présentation des caractéristiques des logements indignes/insalubres a été réalisée auprès des adhérents du centre socio-culturel de Saint-Symphorien-sur-Coise, dans le but de sensibiliser sur la question du mal-logement.



Sous la vice-présidence de **Jérôme Banino** et sous la responsabilité de **Myriam Guinand**

Nombre d'agent :
Un agent

 Parc Éco Habitat
Saint-Symphorien
sur-Coise



84

**propriétaires ont
bénéficié du PIG
en 2024 :**

45

dossiers « adaptation
du logement à la perte
d'autonomie »

38

dossiers « rénovation
énergétique »

1

dossiers
« travaux lourds »



61 730 €

**de subventions versées
aux particuliers**

122 000 €

**prestation d'URBANIS
pour l'accompagnement
des propriétaires**

Urbanisme ADS-SCoT

Lancement de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Durant le 1er semestre, la CCMDL a été accompagnée par les agences d'urbanisme de Lyon (Urbalyon) et Saint-Étienne (Epures) pour définir la procédure d'évolution du SCoT permettant de répondre aux nouvelles exigences législatives et réglementaires. Pour rappel, le SCoT des Monts du Lyonnais est en vigueur depuis 2016 et a fait l'objet d'une modification en 2020. Ce travail a mis en évidence qu'une révision du schéma était nécessaire. Le Conseil communautaire en a donc délibéré lors de sa séance du 16 juillet 2024.

Les différentes étapes de la démarche, pour laquelle la CCMDL sera accompagnée par les agences d'urbanisme, s'échelonneront jusqu'en 2029, selon le calendrier prévisionnel suivant :

- **Août 2024 à juin 2025 :** phase administrative et d'études pour alimenter le diagnostic multithématique du territoire.
- **Juin 2025 à janvier 2026 :** élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). L'objectif est que les élus s'entendent sur un nouveau projet politique avant les élections municipales de mars 2026.
- **Mars à octobre 2026 :** explication des avancées sur la révision du SCoT, partage du projet politique avec les nouveaux exécutifs.
- **Novembre 2026 à février 2028 :** élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) avec un Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL). Ces pièces rassemblent toutes les règles allant encadrer les documents d'urbanisme locaux (plans locaux d'urbanisme et cartes communales) et les grandes opérations d'aménagement.
- **En parallèle de ces 4 étapes, soit de 2025 à 2027 :** évaluation environnementale (réalisée tout au long de l'élaboration du SCoT, elle consiste à analyser les enjeux ressortant du diagnostic, les choix faits pour le projet PAS et les règles du DOO, et peut donc potentiellement conduire à les réorienter).
- **Mars à mai 2028 :** rédaction des annexes (tous les éléments de diagnostic et d'explications, voire un programme d'actions)
- **Juillet 2028 :** arrêt du nouveau projet de SCoT
- **Août 2028 à mars 2029 :** 2^e phase administrative avec consultation des personnes publiques associées, mais également de la population via une enquête publique
- **Avril 2029 :** approbation du SCoT révisé

Des réunions de plusieurs instances ponctueront la révision du SCoT :

- Conférences SCoT (avec plusieurs représentants de chaque commune de la CCMDL)
- COPIL Urbanisme (un noyau d'élus assurant le pilotage de la démarche)
- Réunions avec les personnes publiques associées (État, Région, Départements, Chambres consulaires, ...)
- Réunions publiques pour les habitants et tous les représentants de la société civile

Un registre sera tenu tout au long de la démarche pour recueillir d'éventuelles contributions.

Sous la vice-présidence de **Jérôme Banino** et sous la responsabilité de **Hélène Gautron**

Nombre d'agents :
Quatre agents

📍 Château de Pluvy
Pomeys



568

**demandes
d'autorisations
d'urbanisme**

250

**nouveaux Permis de
Construire (PC)**

13

Permis d'Aménager (PA)

4

Permis de Démolir (PD)

32

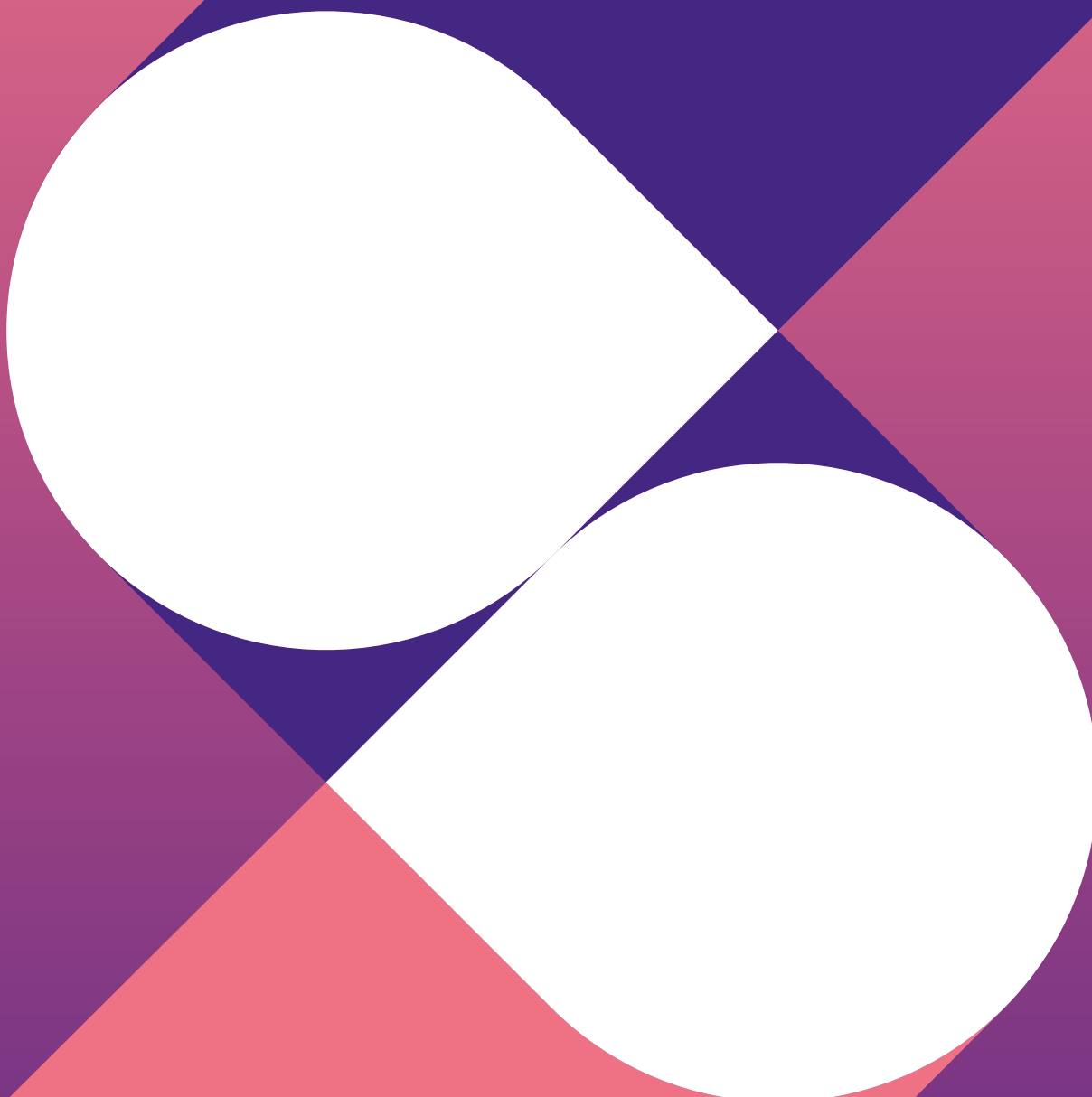
**modificatifs de permis,
et 8 transferts**

240

**Déclarations Préalables de
travaux (DP)**

21

**Certificats d'Urbanisme
opérationnels (CUB)**



Pôle voirie, bâtiments

Sous la direction de **Stéphane Reynaud**

Voirie

Bâtiment / Patrimoine

Voirie

Aménagement de centre-bourg Sainte-Foy-l'Argentière

Ce projet d'aménagement a pour objectif de revitaliser le centre-bourg et le rendre plus attractif. Ce projet « Petite ville de demain » a débuté en avril 2024 et devrait se terminer fin juillet 2025. Plusieurs espaces ont ainsi été repensés comme la Place de la Gare, la Grande Rue, la Place du centre et la Place du Château afin de laisser une place importante à la végétation et à une circulation plus douce. Les revêtements de sol utilisés pour les stationnements sont infiltrants afin d'éviter de rejeter les eaux claires aux eaux usées.



Aménagement Grande Rue – Maringes

Sur ce projet, toute la traversée du village a été repensée. Les trottoirs en béton désactivé ont été élargis là où il s'avérait de le faire assurant ainsi une continuité piétonne. La placette devant le commerce, les abords de l'école et de la salle des fêtes ont été embellis. Des arceaux pour vélos ont été posés et un arrêt de bus aux normes PMR a été créé.



Aménagement du bourg – Meys

La traversée « étroite » du village a été, ici, retravaillée pour faire cohabiter les piétons et les voitures ainsi qu'améliorer l'esthétique de cette voie.



Sous la vice-présidence de **Patrice Carteron** et sous la responsabilité de **Stéphane Reynaud**

Nombre d'agents :
Quatre agents

 Maison de l'intercommunalité Saint-Symphorien sur-Coise



71

chantiers



950 km
de voirie CCMDL



7

Arrêt de bus créé ou mis au norme PMR



1,3 M €
budget 2024

Bâtiment Patrimoine

Centre Escap'ad et piscine de Huringues : des investissements pour des équipements plus performants

À la suite de l'incident technique de décembre 2023, des travaux ont été réalisés sur le centre aquatique Escap'ad, dans le cadre d'une démarche plus large d'amélioration énergétique des deux piscines.

En 2024, une première phase de travaux (éclairage LED sur Escap'ad, variateurs de fréquence sur les pompes, régulation de la CTA) est engagée pour un budget d'environ 220 000 € TTC.

Les piscines représentent à elles seules 75 % de la consommation d'énergie, 67 % des dépenses et 75 % des émissions de CO₂ du patrimoine bâti communautaire.

L'étude énergétique menée en 2024 fixe un objectif :

réduire de 75 % ces émissions, grâce notamment à la géothermie, avec un retour sur investissement estimé à 6 ans.

Les travaux à programmer en 2025-2026 incluent :

des PAC sur sondes verticales couplées à de la moquette solaire, l'adaptation des équipements existants (échangeurs, CTA, récupération des eaux...).

Montant estimé : 1 900 000 € HT, avec une aide potentielle de 60 %.

Autres travaux sur la thématique de l'énergie

Agora : travaux sur le circuit de chauffage pour améliorer le confort en hiver et baisser la consommation électrique

Budget : 15 000 € TTC

Halle aux veaux : remplacement des éclairages par du LED

Budget : 3 700 € TTC

Gymnase des Hauts du Lyonnais (Saint-Martin-en-Haut) : amélioration de la GTC (Gestion Technique Centralisée) permettant d'optimiser le chauffage et réguler le traitement de l'air en fonction du planning d'utilisation

Budget : 6 300 € TTC

Aménagement des locaux de la Maison des services à Saint-Laurent-de-Chamousset : un premier chantier pour l'équipe intervention

Le tout premier chantier réalisé par la nouvelle équipe intervention de la Communauté de communes a consisté à réaménager le rez-de-chaussée de la Maison France Services à Saint-Laurent-de-Chamousset. L'objectif : permettre l'installation du service informatique et numérique dans des locaux adaptés et fonctionnels.

Le projet a également inclus la création d'un nouveau bureau ainsi que la reprise de la salle de réunion située à l'étage.

Ce chantier a mobilisé un budget de 7 200 € TTC pour les travaux réalisés par l'équipe intervention, et de 9 300 € TTC pour les prestations assurées par des entreprises extérieures (informatique et climatisation).

Sous la vice-présidence
de **Pierre Varliette**
et sous la responsabilité
de **Claire Bouchut**

Nombre d'agents :
Huit agents

 Maison de
l'intercommunalité
Saint-Symphorien
sur-Coise



424 360 €

**de dépenses de
fonctionnement global**
entretien des locaux,
espaces verts,
maintenance-contrôles
réglementaires
(hors centres aquatiques
et Centre Médical de
l'Argentière)



108

**bons de commande
pour des interventions**

Pôle Environnement, eau

Sous la direction de **Axel Martiche**

Gestion des déchets

Assainissement

Gestion des déchets

Changement du schéma de collecte fin du porte-à-porte

Face à l'augmentation constante des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères, la CCMDL a fait le choix de repenser en profondeur son mode de collecte. Ainsi en 2024, des Points d'Apport Volontaire ont été implantés sur 13 premières communes. Permettant de maîtriser les coûts liés à la collecte, ce changement de mode de collecte offre aussi une amélioration de l'hygiène sur la voie publique, des sites de dépôt accessibles en permanence pour les habitants et de meilleures conditions de travail pour les équipes de collecte. Cela a supposé le déploiement de 180 colonnes aériennes visant à collecter les sacs noirs et les sacs jaunes pour un montant de 287 000 €.

Des composteurs pour valoriser les biodéchets

Afin de mieux valoriser les biodéchets, qui représentent jusqu'à 30 % des sacs noirs, et notamment sous forme de compost, la CCMDL a intensifié ses actions dans le domaine. En 2024, cela s'est d'abord traduit par le déploiement de 31 composteurs collectifs sur 16 communes. Ces composteurs sont installés sur des sites entre voisins, en pied d'immeuble, en copropriété ou dans les quartiers



afin d'offrir une solution aux foyers ne disposant pas de jardin. Avec le soutien des communes et la Communauté de communes, le site est animé par un référent bénévole qui veille au bon fonctionnement des bacs. Ces composteurs ont été conçus et fabriqués par une entreprise des Monts du Lyonnais. L'achat de ces composteurs, l'installation des panneaux d'explication sur site ainsi que la fourniture du matériel d'utilisation (seaux, brass compost) aura représenté un montant de 21 031 € en 2024. La CCMDL a également maintenu son dispositif d'aide financière à l'acquisition d'un composteur. En 2024, 160 achats ont ainsi pu être aidés pour un montant total d'aides attribuées de 8 567 €. Au total, ce sont 1 750 habitants qui ont pu être soutenus pour la valorisation de leurs biodéchets valorisant ainsi un tonnage estimé à 74 tonnes.

Changement des règles d'accès aux déchèteries pour les professionnels

Face à l'augmentation marquée des coûts de transport et traitement des déchets collectés en déchèteries, la CCMDL a souhaité tirer parti du déploiement des filières REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) pour inciter à l'utilisation de ces nouveaux débouchés par les professionnels. Aussi, les modalités d'accès à la déchèterie ont donc été revues en redéfinissant les tarifs mais aussi les modalités de paiement et d'estimation des volumes apportés.

Ce changement a permis à la fois de :

- Soutenir le déploiement de l'offre des filières REP pour les professionnels en renforçant son attractivité
- Maintenir une solution aux professionnels désireux de faire appel aux services de la CCMDL tout en prenant en compte les nouveaux coûts appliqués par les prestataires retenus en 2023 pour gérer le bas de quai



13 084

tonnes de déchets collectés

4 753

tonnes d'ordures ménagères (- 3,5 %)

3 017

tonnes de tri (+ 3%)

5 314

tonnes sur les 2 déchèteries (- 5,8%)



55 024

passages dans les 2 déchèteries

(- 7%)

Sous la vice-présidence de **Fabrice Bouchut** et sous la responsabilité de **Axel Martiche**

Nombre d'agents :
vingt et un agents

📍 Maison de l'intercommunalité Saint-Symphorien sur-Coise

📍 Centre de transfert Sainte-Foy-l'Argentière

Assainissement

Travaux de mise en séparatif de la Grande Rue à Sainte-Foy-l'Argentière

Suite à des épisodes de pollution subis en 2018, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais s'est engagée dans un vaste programme de rénovation du système d'assainissement de Sainte-Foy-l'Argentière. En 2024, cela s'est notamment traduit par d'importants travaux de séparation des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales. Cette commune avait un système principalement unitaire (60% unitaire, 40% séparatif).

Ces travaux auront permis de retirer les eaux claires parasites et les eaux pluviales d'un secteur important et ainsi limiter les risques de non-conformités et de pollution.

Sur la partie « eaux usées », ce chantier aura représenté un total de 1 064 000 €.

- Subvention Agence de l'Eau: 253 900 €
- Subvention Pacte Rhône: 161 200 €
- À la charge de la CCMDL: 648 900 €



Travaux de curage à Haute-Rivoire (lagune Les Prébendes) et à Meys (lagune de la Gare)

La CCMDL gère 44 stations permettant l'assainissement des eaux usées à l'échelle des 32 communes des Monts du Lyonnais. Parmi ces stations, 6 sont des lagunes qui nécessitent un entretien régulier pour assurer le bon état écologique des eaux. Parmi ces opérations d'entretien, l'une d'entre elles est particulièrement importante: le curage. Il s'agit de retirer les boues accumulées dans la lagune pour la rendre plus performante.

En 2024, la CCMDL a procédé à cette opération de curage sur 2 stations, les Prébendes à Haute-Rivoire et la Gare à Meys. Les boues récoltées (un peu plus de 2 000 m³) ont été épandues sur les terres de 6 fermes des Monts du Lyonnais afin de les fertiliser dans le cadre de procédures clairement définies afin de prévenir tout risque de pollution.

Ces opérations ont également permis la réalisation de travaux sur les lagunes (création d'un réseau de by-pass entre 2 lagunes et pose de regards à Haute-Rivoire, création de by-pass, étanchéification de bassins, création d'un canal Venturi, reprises de conduites à Meys).

Les différents travaux ont été confiés à des prestataires privés et ont supposé la mobilisation d'un budget de:

- 121 288 € HT pour la lagune des Prébendes à Haute Rivoire
- 132 593 € HT pour la lagune de Meys



12 576
abonnés à
l'assainissement
collectif



24
diagnostics
d'entreprise dans
le cadre de la
démarche QRE



120
demandes de
branchement
au réseau
d'assainissement

Sous la vice-présidence
de **Norbert Dupeyron**
et sous la responsabilité
de **Aurélié Chavaren**

Nombre d'agents:
Trois agents

📍 Maison de
l'intercommunalité
Saint-Symphorien
sur-Coise



www.cc-montsdulyonnais.com

